

TOURNAI, rue VERVE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOURNAI

Trois mois, 4 fr. 50 - Un an, 18 fr. Nord et départements limitrophes. Trois mois, 6 francs - Un an, 24 francs.

L'abonnement entiere sans avis contraire.

Journal République Quotidien

ANNONCES: 0 fr. 25 la ligne. BRILLANT: 0 fr. 30 la ligne. PAGES DIVERSES: 0 fr. 70 la ligne. LOCALS: 0 fr. 60 la ligne.

Les abonnés peuvent adresser leurs commandes de journaux à Paris à Agence France, place de la Bourse, 10.

Telephone

NOTICES PARLEMENTAIRES

LA JOURNEE DE

A la Chambre

Paris, 2 novembre. Demain, le Sénat abordera la discussion de l'interpellation sur les affaires d'Orléans. On croit que la séance sera ouverte à 10 heures, mais dans les circonstances actuelles, elle sera certainement retardée. On s'attend à ce que le Sénat adopte le projet de loi relatif au mandat de comparution, mais le projet de loi relatif au mandat de comparution n'est pas encore prêt. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution.

Au Sénat

Pendant que la Chambre se débattait sur les affaires d'Orléans, le Sénat discutait la question de la loi relative aux affaires d'Orléans. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution.

LES GAMBERTTES

Le mort de M. Challemel-Lacour, le discours de M. Waldeck-Rousseau, l'élection de M. Isaac à la vice-présidence de la Chambre, ont ramené l'attention sur le groupe, éclairci, mais encore nombreux de ceux qui ne sont plus Gamбетtes, qui l'ont admiré et aimé, et se recommandent volontiers de l'autorité de sa grande mémoire. Tous n'ont pas interprété de la même façon le succès de leur chef. Gamberba voulait la démocratie, mais dans cette démocratie une maîtrise de soi et une discipline qu'il jugeait nécessaire à ses progrès. Parmi les gambettistes, les uns se sont plus étroitement attachés à l'amour du progrès démocratique, les autres, aux idées de modération et d'autorité. Ceux-ci s'appellent républicains de gouvernement et ceux-là progressistes; et qui ne veut pas dire, je suppose, que les premiers soient adversaires du progrès et que les seconds soient incapables d'exercer le gouvernement.

Si celui qui a été pendant bien des années le chef incontesté du parti républicain pouvait revenir parmi nous, il nous rendrait sans doute l'immense service de réconcilier les frères ennemis, et de donner à l'ensemble des forces républicaines un cohésion, une unité de direction, stimulant l'activité et la somme des uns, modérant la fougue et les impétions des autres. Gamberba n'est plus et ne peut revenir. Les gambettistes disent: «Qu'il ne vienne pas nous soutenir qui s'il n'avait pas été prudemment éloigné à l'affection de ses amis et à la haute destinée qu'il était la sienne, Gamberba serait devenu le chef des modérés.» Tout est relatif. Certes, Gamberba aurait conservé sa conception d'une démocratie sage et prudente, disciplinée, associant les idées d'ordre et de loi, mais il aurait voulu cette démocratie toujours agissante, jamais stationnaire, et obéissant à la loi de son évolution nécessaire.

Lettre d'un Diplomate

Un grand homme qui vit trop longtemps. — Les Russes et le Bismarck. L'article des journaux allemands sur le discours de Bismarck à propos de la démission de Natchrichtchen... Les anciens disaient: «Heureux ceux qui meurent jeunes! Je ne sais pas s'ils ont raison, mais il est certain que pour les grands hommes il y a intérêt à ne point trop s'étaler en ce bas monde. Il faut que les premiers rôles disparaissent à temps de la scène.

L'Octroi de Paris

PENDANT LES FÊTES DU CZAR Le conseil de l'octroi à Paris pendant les fêtes du czar. Le conseil de l'octroi a été réuni à Paris pendant les fêtes du czar. Le conseil de l'octroi a été réuni à Paris pendant les fêtes du czar. Le conseil de l'octroi a été réuni à Paris pendant les fêtes du czar.

Journal République Quotidien

la défense contre toute intervention de la Russie dans le péninsule des Balkans. Vous me direz qu'il ne faut peut-être pas prendre au sérieux les allégations du grand journal allemand. On aura en tous cas une réclamation relativement pour soutenir le tirage et on aura lancé nos monstres canards. Evidemment, en tous pays, des spéculations sur spéculations, nous sommes les seuls à ne pas nous en mêler. Or, les journaux s'accrochent et l'on attend toujours un démenti catégorique. Il ne vient ni de Berlin, ni de Vienne, ni de Rome, et on se maroté dans un silence absolu, ni même de Berlin, ce qui est vraiment étrange. Guillaume II s'est contenté de déclarer que l'on devait avoir foi dans la loyauté germanique, mais qu'il fallait garder le secret sur ce qui touche à la matière diplomatique et qu'il ne fournirait pas d'explications.

Un Diplomate

On a vu dans les journaux d'Allemagne, l'émotion causée par l'article des journaux allemands sur le discours de Bismarck à propos de la démission de Natchrichtchen. Les Russes, tout en étant fâchés de l'importance que l'ex-ambassadeur attachait à cette affaire, se réjouissent d'avoir ainsi vu les journaux allemands se laisser aller à de telles déclarations. Après une explosion de colère, les journaux de Vienne ont pris le parti d'adopter la comédie. Quant aux Italiens, ils ont été surpris de voir les journaux allemands se laisser aller à de telles déclarations. Les journaux de Rome ont été surpris de voir les journaux allemands se laisser aller à de telles déclarations.

Journal République Quotidien

le défaut de la notice, le cabinet Bismarck n'aurait pas pu se présenter devant le Sénat. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution.

Journal République Quotidien

le défaut de la notice, le cabinet Bismarck n'aurait pas pu se présenter devant le Sénat. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution.

Journal République Quotidien

le défaut de la notice, le cabinet Bismarck n'aurait pas pu se présenter devant le Sénat. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution.

Journal République Quotidien

le défaut de la notice, le cabinet Bismarck n'aurait pas pu se présenter devant le Sénat. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution. Le Sénat a adopté le projet de loi relatif au mandat de comparution.

LES TRAVAUX PUBLICS

à la charge des départements et des communes Le jour même de la rentrée le ministre de l'Intérieur a déposé sur le bureau de la Chambre les projets de loi relatifs à la création d'un parlementaire de la décentralisation. Plusieurs de ces projets ont été analysés par les journaux avant même d'avoir été présentés au Parlement, mais il est un sur lequel aucune indication officielle n'a été donnée. On croit cependant que les travaux publics à la charge des départements et des communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes.

LES TRAVAUX PUBLICS

à la charge des départements et des communes Le jour même de la rentrée le ministre de l'Intérieur a déposé sur le bureau de la Chambre les projets de loi relatifs à la création d'un parlementaire de la décentralisation. Plusieurs de ces projets ont été analysés par les journaux avant même d'avoir été présentés au Parlement, mais il est un sur lequel aucune indication officielle n'a été donnée. On croit cependant que les travaux publics à la charge des départements et des communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes.

LES TRAVAUX PUBLICS

à la charge des départements et des communes Le jour même de la rentrée le ministre de l'Intérieur a déposé sur le bureau de la Chambre les projets de loi relatifs à la création d'un parlementaire de la décentralisation. Plusieurs de ces projets ont été analysés par les journaux avant même d'avoir été présentés au Parlement, mais il est un sur lequel aucune indication officielle n'a été donnée. On croit cependant que les travaux publics à la charge des départements et des communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes.

LES TRAVAUX PUBLICS

à la charge des départements et des communes Le jour même de la rentrée le ministre de l'Intérieur a déposé sur le bureau de la Chambre les projets de loi relatifs à la création d'un parlementaire de la décentralisation. Plusieurs de ces projets ont été analysés par les journaux avant même d'avoir été présentés au Parlement, mais il est un sur lequel aucune indication officielle n'a été donnée. On croit cependant que les travaux publics à la charge des départements et des communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes.

LES TRAVAUX PUBLICS

à la charge des départements et des communes Le jour même de la rentrée le ministre de l'Intérieur a déposé sur le bureau de la Chambre les projets de loi relatifs à la création d'un parlementaire de la décentralisation. Plusieurs de ces projets ont été analysés par les journaux avant même d'avoir été présentés au Parlement, mais il est un sur lequel aucune indication officielle n'a été donnée. On croit cependant que les travaux publics à la charge des départements et des communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes.

LES TRAVAUX PUBLICS

à la charge des départements et des communes Le jour même de la rentrée le ministre de l'Intérieur a déposé sur le bureau de la Chambre les projets de loi relatifs à la création d'un parlementaire de la décentralisation. Plusieurs de ces projets ont été analysés par les journaux avant même d'avoir été présentés au Parlement, mais il est un sur lequel aucune indication officielle n'a été donnée. On croit cependant que les travaux publics à la charge des départements et des communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes.

LES TRAVAUX PUBLICS

à la charge des départements et des communes Le jour même de la rentrée le ministre de l'Intérieur a déposé sur le bureau de la Chambre les projets de loi relatifs à la création d'un parlementaire de la décentralisation. Plusieurs de ces projets ont été analysés par les journaux avant même d'avoir été présentés au Parlement, mais il est un sur lequel aucune indication officielle n'a été donnée. On croit cependant que les travaux publics à la charge des départements et des communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes.

LES TRAVAUX PUBLICS

à la charge des départements et des communes Le jour même de la rentrée le ministre de l'Intérieur a déposé sur le bureau de la Chambre les projets de loi relatifs à la création d'un parlementaire de la décentralisation. Plusieurs de ces projets ont été analysés par les journaux avant même d'avoir été présentés au Parlement, mais il est un sur lequel aucune indication officielle n'a été donnée. On croit cependant que les travaux publics à la charge des départements et des communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes.

LES TRAVAUX PUBLICS

à la charge des départements et des communes Le jour même de la rentrée le ministre de l'Intérieur a déposé sur le bureau de la Chambre les projets de loi relatifs à la création d'un parlementaire de la décentralisation. Plusieurs de ces projets ont été analysés par les journaux avant même d'avoir été présentés au Parlement, mais il est un sur lequel aucune indication officielle n'a été donnée. On croit cependant que les travaux publics à la charge des départements et des communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes.

LES TRAVAUX PUBLICS

à la charge des départements et des communes Le jour même de la rentrée le ministre de l'Intérieur a déposé sur le bureau de la Chambre les projets de loi relatifs à la création d'un parlementaire de la décentralisation. Plusieurs de ces projets ont été analysés par les journaux avant même d'avoir été présentés au Parlement, mais il est un sur lequel aucune indication officielle n'a été donnée. On croit cependant que les travaux publics à la charge des départements et des communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes.

LES TRAVAUX PUBLICS

à la charge des départements et des communes Le jour même de la rentrée le ministre de l'Intérieur a déposé sur le bureau de la Chambre les projets de loi relatifs à la création d'un parlementaire de la décentralisation. Plusieurs de ces projets ont été analysés par les journaux avant même d'avoir été présentés au Parlement, mais il est un sur lequel aucune indication officielle n'a été donnée. On croit cependant que les travaux publics à la charge des départements et des communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes.

LES TRAVAUX PUBLICS

à la charge des départements et des communes Le jour même de la rentrée le ministre de l'Intérieur a déposé sur le bureau de la Chambre les projets de loi relatifs à la création d'un parlementaire de la décentralisation. Plusieurs de ces projets ont été analysés par les journaux avant même d'avoir été présentés au Parlement, mais il est un sur lequel aucune indication officielle n'a été donnée. On croit cependant que les travaux publics à la charge des départements et des communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes.

LES TRAVAUX PUBLICS

à la charge des départements et des communes Le jour même de la rentrée le ministre de l'Intérieur a déposé sur le bureau de la Chambre les projets de loi relatifs à la création d'un parlementaire de la décentralisation. Plusieurs de ces projets ont été analysés par les journaux avant même d'avoir été présentés au Parlement, mais il est un sur lequel aucune indication officielle n'a été donnée. On croit cependant que les travaux publics à la charge des départements et des communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes. Le projet a pour but de répartir la charge des travaux publics entre les départements et les communes.